



# MUNICIPALITE DE VUFFLENS-LA-VILLE

## Préavis n° 12/2024 Réfection de l'éclairage public

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

### Préambule

L'éclairage public est un sujet de préoccupation au cœur des problématiques d'économie d'énergie, de développement durable et de pollution lumineuse. Ce phénomène mondial affecte l'environnement avec des répercussions potentielles sur la faune, la flore et les êtres humains. Un juste milieu doit être trouvé entre l'obscurité et l'éclairage utile.

Mise sur le devant de la scène lors de la pénurie d'électricité de 2022/23, la Municipalité a dû œuvrer en urgence pour trouver des solutions d'économie d'énergie. Par conséquent, l'éclairage public de certaines rues du village a été éteint. Bien que cette solution nous ait permis de limiter la consommation d'électricité, elle ne répondait pas à toutes les attentes dans ce domaine et compliquait passablement les déplacements nocturnes.

Dans le cadre de cette étude, nous nous sommes aussi préoccupés de la pollution lumineuse qui doit être réduite conformément à ce que prévoit la loi fédérale sur la protection de l'environnement. En effet, la faune nocturne, en particulier, souffre de ces sources lumineuses.

La modification de l'éclairage public, en réduisant les sources énergivores, est un effort supplémentaire qui suit le Plan énergie et climat communal que la Municipalité soutient.

### Situation actuelle

A ce jour, Vufflens-la-Ville possède 228 luminaires en fonction, soit des lanternes, des candélabres routiers et quelques potelets, qui sont majoritairement composés de lampes au sodium, mais aussi de quelques luminaires en LED. Ces types de luminaires ne permettent pas

de faire un abaissement de l'éclairage et consomment passablement d'électricité. C'est pour ces raisons qu'une partie des rues du village sont éteintes de 24h00 à 05h00. Seuls les tronçons pourvus d'un passage pour piétons sont illuminés et ceci pour des questions évidentes de sécurité.

Il en ressort que ces mesures ont bien été comprises et acceptées par la population. Mais, aujourd'hui, la Municipalité se voit aller plus loin dans le processus d'économie d'énergie, de sécurité et de protection de l'environnement notamment avec l'aide des nouvelles technologies à disposition sur le marché.

Les lanternes installées à Vufflens-la-Ville ont plus de 30 ans et ne sont plus disponibles à la vente. Lors des derniers accidents sur ce type de candélabre, nous nous sommes vus obligés soit d'opter pour un modèle similaire soit de le supprimer.

## Description du projet

Les lanternes et les candélabres seront remplacées par un modèle similaire pourvu d'un panel LED (Diode électroluminescence) de dernière génération. Les supports comme les mâts seront conservés, hormis ceux qui sont défectueux. Concrètement, ce dispositif donnera la possibilité de programmer une courbe d'abaissement de la luminosité comme l'exemple proposé dans le tableau ci-dessous.

	Passage pour piétons	Route principale	Route résidentielle
<b>jusqu'à 22h00</b>	100 %	100 %	100 %
<b>de 22h00 à 24h00</b>		- 20 %	- 50 %
<b>de 24h00 à 05h00</b>		- 50 %	- 30 %
<b>de 22h00 à 05h00</b>	- 20 %		

De plus, le changement de la température lumineuse à 2'700 Kelvin donnera un rendu de couleur jaune qui est plus adapté à la faune nocturne. Il sera également possible de programmer chaque luminaire séparément et en fonction de sa situation (proximité d'un passage pour piétons ou zone de danger reconnue par exemple).

Dans le futur, si un changement d'horaire ou d'intensité devait être demandé, notre prestataire pourrait le faire en intervenant directement sur le luminaire, ce qui n'est pas possible actuellement.

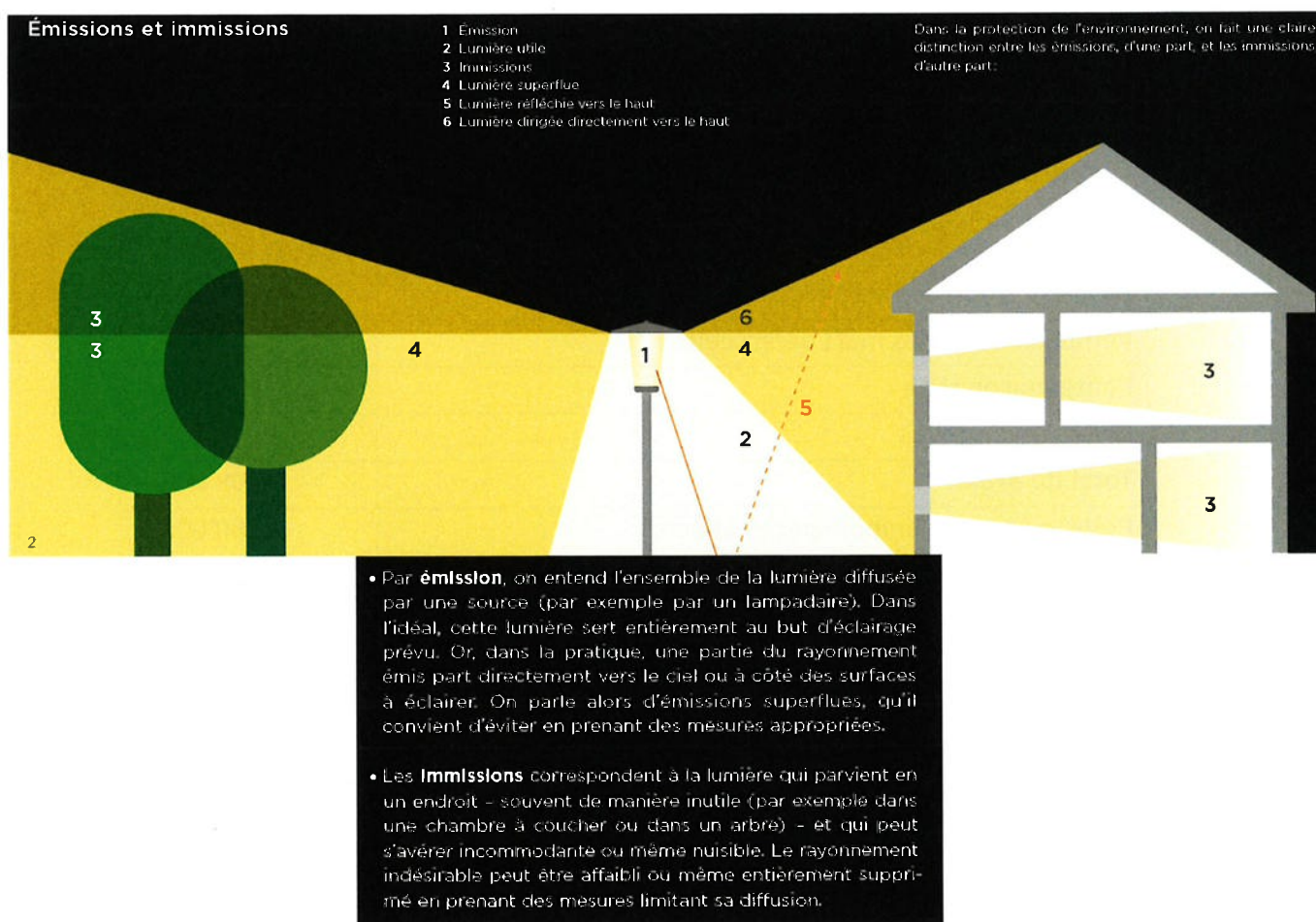
La possibilité de faire du rétro fit (garder l'enveloppe et changer l'intérieur) a aussi été étudiée, mais celle-ci ne s'est pas imposée comme étant la meilleure solution. Les inconvénients principaux c'est que la structure reste âgée et qu'elle demande le double de manutention (décrocher les lanternes, les nettoyer, les transformer et les raccrocher) avec un risque de devoir en changer quelques-unes. Cette solution, au vu des offres déjà demandées, n'est pas

la moins couteuse car, comme indiqué, elle exige davantage d'heures de travail. Au final, nous nous retrouvons donc avec une coque âgée et peu compatible avec une nouvelle génération de LED.

#### Tableau comparatif puissance et coûts :

	Puissance de l'éclairage public en KW	Cout estimé prix du KW 0.3000
Avant réalisation	16'101.66	22'664.20
Après réalisation	7'768.65	6'460.40
Economie d'énergie	71.5 %	

#### Schéma des émissions et immissions :



## Remplacement des mâts défectueux

Courant septembre 2024, il a été constaté que certains mâts devenaient vieillissants et présentaient des risques sécuritaires, notamment au niveau de l'embase. Après avis pris auprès du prestataire actuel et contrôle de l'état du parc, un montant de CHF 15'000.-- est ajouté à ce préavis afin de pouvoir procéder aux réparations nécessaires et éviter ainsi les éventuels risques d'accident.



## Délai de réalisation et coût du projet

En cas d'approbation du présent préavis municipal par le Conseil communal, il est prévu de faire exécuter ces travaux au printemps 2025.

COÛT DU PROJET	
Description	Coûts en CHF
Modernisation de l'éclairage public	180'000.--
Remplacement des mâts défectueux	15'000.--
Petite maçonnerie	5'000.--
Divers et imprévus	8'000.--
<b>Total du projet</b>	<b>208'000.--</b>
Prélèvement de l'impôt spécial affecté	80'000.--
<b>Total général</b>	<b><u>128'000.--</u></b>

### Demande de subvention

#### *ProKilowatt*

Les mesures de rénovation des installations d'éclairage extérieur (comme les installations d'éclairage public des rues, des parcs ou des zones piétonnes) ne sont pas éligibles.

#### *Etat de Vaud*

Le canton subventionne uniquement l'étude.

### Financement des travaux :

Le financement sera assuré par un emprunt aux meilleures conditions du marché et par prélèvement sur l'impôt spécial affecté. Cette dépense sera amortie sur une période de 30 ans.



## Annexes

### Modèle de lampadaire



### Modèle de lanterne



### Modèle de potelet



